

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

BUREAU ET SALLE DE CODE.

Séances de code limitées à 5 élèves par session le port du masque est obligatoire ainsi que le lavage des mains au savon ou gel hydro alcoolique, il est nécessaire de limiter les déplacements au strict nécessaire. Le mobilier et matériel doivent être nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jours en fonction de la fréquentation (lingettes désinfectantes, javel, spray, virucide garantissant la norme 14476 (active contre le coronavirus).

Bureau, salle de code et toilette doivent être nettoyés tous les soirs avec des produits sanitaires adaptés.

TOILETTE

Pour des raisons sanitaires les toilettes seront exclusivement réservées au personnel qui devra nettoyer après chaque passage.

VOITURE

Comme le bureau et les locaux, le véhicule et le simulateur feront l'objet d'une désinfection avec les mêmes produits virucides après chaque leçon et tous les soirs.

Si l'élève a des vêtements ou sac il doit les déposer dans le coffre.

Les moniteurs doivent s'assurer que chaque élève a obligatoirement un masque pour pénétrer dans notre véhicule et s'être préalablement lavé les mains au savon et les désinfectées régulièrement au gel hydrologique.

A la fin de chaque leçon, l'élève devra désinfecter les commandes sous la surveillance du moniteur (temps estimé 5 minutes). Poignées de porte (intérieurs et extérieurs), clés de contact, volant, commodos, tableau de bord, rétroviseur intérieur, levier de vitesse, frein à main, tringlerie de réglage du siège, ouverture électrique des fenêtres, écran tactile, boucle de ceinture de sécurité, ainsi que toute surface touchée pendant la leçon (poignées ouverture capot moteur, poignée du coffre, déblocage capot moteur, etc...)

Le moniteur devra vérifier auprès de chaque élève la signature du règlement intérieur et la possession de serviette de plage, cela remplacera la housse plastique et sera plus confortable pour lui.

Si l'élève n'a pas de masque il lui en sera proposé un à 1 euro l'unité.

Dans tous les cas, vous ferez en sorte de prendre toutes les bonnes décisions pour votre sécurité et celle de l'élève.

TOUT ELEVE FIEVREUX OU ENRHUME SE VERRA REFUSER L'ACCES AU BUREAU, COURS DE CODE OU CONDUITE.

CE PROTOCOLE NE SERRA PAS DISCUTABLE ET DOIT ETRE APPLIQUE A LA LETTRE. COMPRENEZ QUE L'ENSEMBLE DE CES MESURES SONT DESTINEES A LA SECURITE DE TOUS. MERCI A VOUS D'Y PORTER ATTENTION ET DANS UN BUT COLLECTIF DE LEUR RESERVER UN ACCUEIL FAVORABLE.

REGLEMENT INTERIEUR SPECIAL COVID

Toute personne rentrant dans le bureau devra utiliser le distributeur de gel hydroalcoolique mis à disposition. Nous comptons sur vous pour ne pas venir si vous avez de la fièvre ou un quelconque symptôme non identifié.

BUREAU :

En raison des mesures sanitaires port du masque obligatoire dès la porte d'entrée, il ne pourra y avoir plus de 2 personnes de la même famille dans le bureau en plus des employés. C'est pourquoi nous vous demanderons de bien vouloir prendre rendez-vous par tél ou mail y compris pour la planification des heures de conduite.

En cas d'attente nous vous demanderons de patienter dehors à 1 m de distance les uns des autres en respectant le marquage au sol.

CODE EN SALLE :

Pour les mêmes raisons sanitaires, nous ne pourrons pas accueillir plus de 5 élèves par session de code. Chaque élève devra utiliser son propre crayon et porter un masque, il est préférable d'utiliser votre smartphone (code mobile) pour répondre aux questions. Il faut éviter les questionnaires papier mais si besoin merci de s'adresser au secrétariat. Les chaises seront nettoyées après chaque utilisation.

VOITURE :

Tous les élèves devront porter un masque réglementaire lors des leçons de conduite, ils devront se laver les mains avant le cours de conduite et ne pas hésiter à utiliser régulièrement le gel hydro alcoolique dans la voiture.

Ne jamais enlever le masque, Ne pas donner le livret d'apprentissage, ni le cahier pédagogique, au moniteur (la monitrice), les mettre dans le vide-poche de la portière conducteur. Il est souhaitable de ne pas utiliser la climatisation et renouveler l'air par ouverture partielle des fenêtres arrière.

A la fin de chaque leçon de conduite l'élève devra désinfecter les commandes sous la surveillance du moniteur (temps estimé 5 minutes). Poignées de porte (intérieurs et extérieurs), clés de contact, volant, commodos, tableau de bord, rétroviseur intérieur, levier de vitesse, frein à main, tringlerie de réglage du siège, ouverture électrique des fenêtres, écran tactile, boucle de ceinture de sécurité, ainsi que toute surface touchée pendant la leçon (poignées ouverture capot moteur, poignée du coffre, déblocage capot moteur, etc...)

Les élèves et les moniteurs devront se laver les mains au gel hydroalcoolique durant 30 secondes après la leçon.

Il ne pourra y avoir de prise ou de retour à domicile ou ailleurs. Les leçons débuteront et finiront à l'auto-école afin d'être sûrs que le passage par la case gel hydroalcoolique a été respecté.

Tout élève qui se présentera sans masque s'en verra proposer un pour 1 euros, s'il refuse, l'heure de conduite lui sera refusée et ne pourra pas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

De préférence emmener votre propre serviette de plage pour protéger le siège cela remplacera la housse plastique et sera plus confortable pour vous.

Les rendez-vous pédagogiques pratiques et rendez-vous préalables seront effectués avec seulement un accompagnateur.

En phase d'examen, Les élèves devront tous être munis de masque et se reporter aux règles édictées par la Direction à la Sécurité routière (DSR).

Signature de l'élève en double exemplaire

Précédée de la mention « lu et approuvé »